

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3670 - LUNDI 03 FEVRIER 2020

## GOVERNEMENT

# Mise en place d'un comité de suivi de l'évolution du coronavirus

Un comité multisectoriel de suivi de l'évolution du nouveau coronavirus vient d'être mis en place en RDC, à en croire le compte-rendu du conseil des ministres du vendredi 31 janvier dernier. Cette structure composée des ministres de la Santé, des Affaires étrangères, du Transport et des Affaires sociales, examinera entre autres « la possibilité de rapatriement des compatriotes présentement en Chine qui pourraient être exposés au risque de contamination ».

Les Congolais sont, par ailleurs, invités à s'abstenir de voyager pour la Chine jusqu'à nouvel ordre sauf en cas d'urgence, a indiqué le porte-parole du gouvernement, notant au passage que la Chine est l'un des principaux partenaires commerciaux de la RDC.

Page 5



Les membres du gouvernement lors d'un conseil des ministres

## INTERVIEW

**Dieter Van Hassel :**  
**« Ouvrir au maximum les collections au public, c'est notre objectif »**



L'archiviste employé au Musée royal d'Afrique centrale (MRAC) depuis douze ans trouve son bonheur à digitaliser les collections et les mettre à la portée de tous. Au Courrier de Kinshasa, il fait mention du prochain site qui sera mis en route cette année Collections. Africamuseum.be censé venir en renfort à une nouvelle base

de données lancée l'an dernier consacrée aux Archives.Africamuseum.be.

Quant à la digitalisation, cette tâche titanesque réalisée en amont avec une équipe de sept collaborateurs, elle devrait encore se poursuivre sur quelque vingt bonnes années.

Page 4

## TÉLÉCOMS

**Les opérateurs toujours dans le viseur du fisc**

Le bras de fer entre le fisc RD-congolais et les sociétés de télécoms reprend de sa vigueur avec l'appel à l'arbitrage du président de la République dans un conflit qui dure depuis des lustres. On le sait, les opérateurs du secteur de la téléphonie mobile ne ratent jamais une occasion pour déplorer une fiscalité nationale trop lourde dans le pays.

Des voix appellent ouvertement à l'implication personnelle du président Félix-Antoine Tshisekedi dans la mise en œuvre des contrôles obligatoires du secteur de la téléphonie mobile. Il ne faut plus laisser la place au doute devant de nombreuses accusations rejetées en bloc par les opérateurs du secteur.

Page 2



Un ordinateur connecté sur internet (photo Adiac)

## BOXE

**Junior Ilunga Makabu sacré champion du monde WBC Golden**

Junior Ilunga Makabu est devenu le 31 janvier 2020 le premier Congolais champion du monde de boxe anglaise au sein d'une des quatre grandes fédérations. Il a décroché la ceinture des lourds-légers WBC, le vendredi à Kinshasa, en battant le Polonais Michal Cieslak par décision des juges.

Très motivé par la présence des au-



torités politiques avec, au premier rang, le chef de l'Etat, Félix-Antoine-Tshisekedi, qui a tenu à assister personnellement à cette partie de boxe, Junior Ilunga Makabu s'est nettement surpassé en malmenant de bout en bout son adversaire du soir qu'il a battu aux points.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Constat

Qu'on le veule ou non, les inquiétudes rapportées dans le communiqué final adopté à l'issue de la réunion du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne tenue à Brazzaville, le 30 janvier, ne dérogent pas à l'observation générale des faits. Telles qu'elles ont été exprimées lors du sommet de Berlin deux semaines plutôt : à savoir que la part de responsabilité des puissances étrangères dans l'effondrement continu de la nation libyenne est immense.

Là, par contre, où ces puissances divergent fortement est de les voir poursuivre des passes d'armes peu diplomatiques à mesure que transparait le degré de leur implication dans le conflit. La semaine dernière, Paris et Ankara s'accusaient mutuellement d'aggraver la situation sur le terrain. En choisissant de s'importuner de cette façon, les autorités françaises et turques laissent comprendre en même temps que si elles décident de tempérer leurs inimitiés, elles peuvent utilement peser sur le cours des choses.

Maintenant que l'Union africaine à qui la communauté internationale réunie dans la capitale allemande, le 18 janvier, a donné mission de poursuivre ses bons offices entre les parties libyennes vient d'adopter une feuille de route à ce propos, comment réagiront les belligérants collatéraux du conflit ? La question mérite d'être posée car la bonne volonté des dirigeants africains, leur plaidoyer en faveur d'un forum de réconciliation nationale en Libye ne pourront tenir la route si les armes et les mercenaires venus de l'extérieur continuent d'alimenter la puissance de feux des protagonistes.

Une autre préoccupation est interne à l'Afrique. Comment les chefs de délégation des Etats membres de l'Union africaine attendus lors de la prochaine réunion de l'organisation, à Addis-Abeba réagiront-ils à la feuille de route du comité de haut niveau. Si les conférenciers de Brazzaville ont apprécié l'engagement pris par l'Algérie d'accueillir le forum de paix sur la Libye tel qu'il est préconisé, il restera à obtenir l'adhésion de tous les pays voisins, le soutien sous toutes les formes de toute l'Afrique et enfin le témoignage que de l'autre côté de la méditerranée l'acheminement des arsenaux de la mort s'est arrêté. Dans l'état actuel des choses, rien n'est acquis.

*Le Courrier de Kinshasa*

## TÉLÉCOMS

## Les opérateurs toujours dans le viseur du fisc

**Des voix appellent ouvertement à l'implication personnelle du président Félix-Antoine Tshisekedi dans la mise en œuvre des contrôles obligatoires du secteur de la téléphonie mobile. Il ne faut plus laisser la place au doute devant de nombreuses accusations rejetées en bloc par les opérateurs du secteur.**

Le bras de fer entre le fisc RD-congolais et les sociétés de télécoms reprend de sa vigueur avec l'appel à l'arbitrage du président de la République dans un conflit qui dure depuis des lustres. On le sait, les opérateurs du secteur de la téléphonie mobile ne ratent jamais une occasion de déplorer une fiscalité nationale trop lourde dans le pays. Dans un communiqué officiel publié en février 2019, ils affirment que la question du « contrôle » ne se posait plus car tous ont bien souscrit, depuis 2012, au contrôle des flux téléphoniques défini par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications. Cela se passait même de manière « régulière » et « sans aucune réticence » des opérateurs, ajoutaient-ils. Par ailleurs, ils se disent indignés du non-respect des normes internationales de contrôle de flux, notamment en matière de conformité du processus, de la charge du contrôle et de la confidentialité des données. Des mois plus tard, la question occupe de nouveau toute l'attention de l'opinion publique. Pour certains analystes du secteur financier, le fisc RD-congolais, par le fait du système déclaratif en vigueur, se contente juste des déclarations des redevables. Aussi ces derniers s'illustrent-ils parfois par des fausses déclarations sur leurs revenus. Dans le sec-

**« Les opérateurs parlent de millions de minutes enregistrées mensuellement alors que la réalité sur le terrain renvoie plutôt à des milliards de minutes mensuellement »**

teur de la téléphonie mobile, poursuivent-ils, les écarts sont astronomiques entre les minutes d'appel par mois déclarées et celles réalisées effectivement au courant du mois. « Les opérateurs parlent de millions de minutes enregistrées mensuellement alors que la réalité sur le terrain renvoie plutôt à des milliards de minutes mensuellement ». En partant de cette fraude présumée, il va sans dire que les pertes de l'État RD-congolais se situent à un niveau très élevé. Des chiffres non officiels indiquent que le pays peut arriver à mobiliser des milliards de dollars américains en assurant juste un meilleur encadrement du secteur de la téléphonie mobile. Cela sous-entend bien entendu un regard plus pointu du fisc RD-congolais sur les comptes réels de ces sociétés. Pour les partisans d'un meilleur encadrement du secteur des télécoms, l'intervention du chef de l'État ne va s'inscrire que dans le cadre du prolongement de ses actions pour venir à bout de la corruption. Ils appellent donc à mettre fin

définitivement aux lourdes présomptions de fraude qui pèsent sur les sociétés concernées. Pour autant, une telle démarche ne va pas sans une certaine contradiction avec les efforts d'amélioration du climat des affaires du président Tshisekedi. L'image d'un « État policier » risque de desservir l'actuel chef de l'État qui sillonne le monde pour appeler les investisseurs à revenir au pays. « *Le mal est bien identifié. Le contrôle brut ne peut répondre durablement aux défis qui s'imposent au pays. Il faut doter les services de l'État des équipements appropriés et d'une certaine expertise dans les nouvelles technologies utilisées. Le recours au contrôle force ne serait juste que la solution de facilité* ». L'urgence s'impose d'autant que les recettes du secteur affichent une baisse préoccupante, avec seulement treize milliards de francs congolais mobilisés au dernier trimestre de 2019

*Laurent Essolomwa*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

**Service International :** Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INTERVIEW

## François Makanga : « L’Africa Museum est le seul endroit où l’on peut physiquement raconter l’histoire de la colonisation »

Le guide a conduit des élèves du Centre scolaire de Ma Campagne et de l’Athénée Royal Louis Delattre à travers le musée de Tervuren en novembre dernier dans le cadre du projet « La culture a de la classe » dont ils feront une présentation le 7 mars 2020. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, le guide explique l’appui des visites au projet qui propose des activités visant la découverte des littératures africaines.

**(L.C.K.) : Pourriez-vous nous dire un mot sur les visites d’élèves que vous avez guidées ?**

**François Makanga (F.M.) :**

Les visites étaient spéciales à plus d’un titre. J’en étais le guide parce que les écoles ont souscrit au projet « La culture a de la classe », subventionné par la communauté française de Bruxelles, que nous lui avons remis avec deux amis comédiens. Par trimestre, nous proposons des coachings de lecture à voix haute dans les écoles dont la technique consiste à lire en respectant les ponctuations et en y mettant de l’intention. Une technique commune aux comédiens, aux avocats, aux orateurs, etc. La proposition est faite dans le cadre de la découverte des littératures africaines. Dans le cas d’espèce, nous avons proposé aux professeurs et à leurs élèves un corpus de textes de l’auteur congolais Sony Labou Tansi réputé pour son intransigeance sur les questions de la colonisation ainsi que le rapport entre l’Europe et l’Afrique. Et chemin faisant, pour contextualiser ce que les élèves lisent, nous proposons des sorties culturelles dont la visite guidée de l’Africa Museum fait partie. Cette visite d’histoire ouvre un champ sur la compréhension du contexte de la colonisation et des luttes telles que décrites dans



François Makanga devant des tambours à fente dans la salle « Langues et musiques »

Encre, sueur, salive et sang où Sony Labou Tansi évoque ce rapport entre les continents africain et européen. Et comme autre sortie, il y a la Cantate de Bisesero, le spectacle musical au sujet du génocide rwandais. Nous avons voulu créer un débat au travers de dix séances de coaching à l’issue desquelles les élèves vont présenter leur lecture devant un public, le 7 mars 2020. La visite fait partie d’un projet global.

**L.C.K. : Être comédien à la base, est-ce un atout lorsqu’on devient guide ?**

**F.M. :**

Oui, c’en est un, je l’ai compris puisqu’effectivement cela reste dans le domaine de la parole, de la transmission de différents niveaux de messages. Cela permet d’observer le public, l’assistance, de faire avec, de s’adapter à chaque groupe. Effectivement, il y a des pratiques dans le métier du guide que l’on retrouve dans celui du comédien, l’on fait une

sorte d’adaptation. Je le trouve intéressant et j’aime assez.

**L.C.K. : Faire le guide vous donne-t-il l’impression d’être sur scène ?**

**F.M. :**

Non, parce que la scène reste le musée. J’ai l’impression de décrire la scène et l’histoire que ce musée joue dans le pays et dans la petite histoire du visiteur. Je suis plutôt un messenger, quelqu’un qui transmet plus qu’il ne se met en scène. D’ailleurs il vaut mieux ne pas trop se mettre en scène pour veiller à la susceptibilité du public qui parfois peut contester la légitimité du guide, surtout quand ce dernier est d’origine africaine et qu’il maîtrise l’histoire de l’Europe et celle de l’Afrique. Parfois, il faut pouvoir, dans tous les cas, ménager les susceptibilités quelles qu’elles soient.

**L.C.K. : Que dirait ce messenger à une personne qui n’a pas encore visité le musée pour l’inciter à le faire ?**

**F.M. :**

En tout cas, l’Africa Museum est le seul endroit où l’on peut physiquement raconter l’histoire de la colonisation. Dans tous les cas, c’est le seul lieu en Belgique, le seul musée européen de propagande de ce style qui tente de déconstruire son image. Pour le moment, en attendant les prochaines réformes de l’enseignement, il reste un lieu, pour autant que l’on ait envie d’en savoir plus et que l’on ne vienne pas ici uniquement pour admirer les animaux, où l’on peut en savoir plus sur l’histoire de la Belgique et du Congo.

**L.C.K. : Avez-vous déjà eu des contacts avec l’institut des musées au Congo ?**

**F.M. :**

C’est marrant, l’an dernier nous avons eu la visite des représentants du musée qui a ouvert à Kinshasa. Ils cherchaient les moyens de former des guides sur place au Congo. Nous avons évoqué quelques trucs et astuces mais surtout les avons emmené à se rendre compte qu’au plus les guides ont un cursus différent, proviennent d’horizons différents, plus cela enrichit leur guidance.

**L.C.K. : Quel est votre espace favori dans le Musée de Tervuren ?**

**F.M. :**

J’aime beaucoup la partie « Langues et musiques ». L’on y voit tout le sens des langues, la philosophie, les traditions et voire comment la musique s’est propagée dans le temps, surtout de quelle manière elle a quitté le continent africain. C’est quelque part l’une des salles qui se rapproche le plus des gens. N’importe quelle personne qui franchit cette salle

vit une connivence parce qu’elle concerne directement la musique contemporaine. Elle laisse insensible peu de personnes. C’est là que l’on voit le lien entre le reggae, le jazz, le rap et les langues bantoues, les langues africaines. Les couvercles à proverbes, les kanga, ces pagnes ornés de proverbes instructifs, et bien d’autres choses qui sont de la culture immémoriale et qui, malgré la domination, ont perduré dans le temps au point de se retrouver dans ce que l’on écoute aujourd’hui. C’est l’une des salles intéressantes déjà tournée vers l’équité culturelle et l’inaltérabilité de l’Afrique, ce qui a toujours persisté.

**L.C.K. : Un mot pour nos jeunes lecteurs, comment devraient-ils considérer un guide ?**

**F.M. :**

Peut-être qu’à Kinshasa, derrière le terme guide il n’y a pas grand-chose : il n’a pas la considération que l’on devrait lui donner, l’on pense que même un berger peut l’être, ce n’est pas si important, ce n’est pas statutaire. Mais en Belgique, au niveau des lois légales, nous sommes à un régime de tarification qui correspond à conférer. D’ailleurs lorsqu’on fait référence à nous, on dit guide et conférencier, normalement. Un guide est donc censé maîtriser un certain sujet et le présenter devant un public. Il dispense son savoir dans un lieu, dans un temps imparti. Et donc, j’espère que le fait de savoir qu’être guide, c’est être conférencier peut susciter des vocations parmi les jeunes à Kinshasa.

*Propos recueillis par Nioni Masela*

## BOXE

## Junior Ilunga Makabu sacré champion du monde WBC Golden

La République démocratique du Congo a un nouveau champion. Il se nomme Junior Ilunga Makabu. Il est le premier congolais à avoir remporté la ceinture des lourds légers de la World Boxing Council (WBC) Golden.

Le boxeur congolais a battu, le vendredi 31 janvier, au Shark club de Kinshasa le Polonais Michal Cieslak, au terme d’une partie âprement disputée de douze rounds de trois minutes chacun. Motivé par la présence des autorités politiques avec, au premier rang, le chef de l’Etat, Félix Antoine-Tshisekedi, qui a tenu à assister personnellement



Junior Ilunga Makabu

à cette partie de boxe, Junior Ilunga Makabu s’est nettement surpassé au point de malmener

son adversaire du soir à partir du troisième round. Il a, par deux fois, envoyé son adversaire au

tapis à la grande satisfaction de ses nombreux fans. Le polonais est, en effet, tombé au quatrième round et a mis un genou sur le tapis au onzième round. La fougue du boxeur congolais était tel qu’il a pris la mesure de son adversaire jusqu’à la fin du combat en le surpassant aux points.

Natif de Kananga, Junior Ilunga Makabu a réussi l’exploit de battre un grand champion, Michal Cieslak, qui traîne derrière lui un palmarès élogieux avec dix-neuf victoires en dix-neuf matches de WBC. De quoi honorer la boxe congolaise qui, depuis plusieurs années, aura connu un passage à

vide. Au-delà du combat proprement dit, d’aucuns ont stigmatisé quelques failles sur le plan organisationnel. Le paiement tardif du cachet de Michal Cieslak, sa rétention à l’aéroport de N’djili pendant près de deux heures pour des questions administratives, ont fait fâcher le site allemand Boxen1 qui, par ailleurs, a dénoncé la qualité des images provenant du Congo qui, selon lui, « ressemblait à celle du 30 octobre 1974 lorsque Mohamed Ali et Georges Foreman s’affrontaient ».

*Alain Diasso*

## INTERVIEW

# Dieter Van Hassel : « Ouvrir au maximum les collections au public, c'est notre objectif »

L'archiviste employé au Musée royal d'Afrique centrale (MRAC) depuis 12 ans trouve son bonheur à digitaliser les collections et les mettre à la portée de tous. Au *Courrier de Kinshasa*, il fait mention du prochain site qui sera mis en route cette année Collections. Africamuseum.be censé venir en renfort à une nouvelle base de données lancée l'an dernier consacrée aux Archives. Africamuseum.be. Quant à la digitalisation, cette tâche titanesque réalisée en amont avec une équipe de sept collaborateurs, elle devrait encore se poursuivre sur quelque vingt bonnes années.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : De quelle manière devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?**

**Dieter Van Hassel (D.V.H.) :** Je suis Dieter Van Hassel, je travaille ici au Musée royal d'Afrique centrale (MRAC) depuis 2007. Je suis historien, mais j'ai obtenu un second master en gestion d'archives et du patrimoine. C'est ainsi que je m'occupe des archives et de la numérisation des collections des sciences humaines. Il faut comprendre la numérisation dans un sens assez large car il ne s'agit pas seulement de numériser en prenant les photos ou faisant des scans des objets. Il s'agit aussi de les enregistrer dans la base de données de façon homogène et structurée afin de les rendre accessibles à un plus large public possible.

**L.C.K. : Pourrait-on connaître ce que représente la part de la RDC dans le lot des archives que vous numérisez ?**

**D.V.H. :** Je pense que la plus grande partie de nos archives concerne le Congo, la RDC. Même si nous sommes le musée de l'Afrique centrale, il n'en reste pas moins que 80% de nos archives, de nos collections viennent de la RDC. Les collections d'objets, les archives, les photos y compris.

**L.C.K. :** Quel est le domaine le plus documenté des archives issues du Congo ?

**D.V.H. :** Le plus documenté est composé des objets phares, ce sont surtout les archives de Stanley les mieux connus, les mieux décrits dont l'inventaire est assez précis et bien établi. Dans les collections, il y a des objets phares que tout le monde aime, par exemple les masques qui sont très bien décrits. Mais nous avons aussi eu certains projets de numérisation et de digitalisation concentrés sur un type d'objets très spécifiques à l'instar des ins-



L'archiviste Dieter Van Hassel (DR)

truments de musique. Nous avons eu le projet Mimo (Musical instruments museums online) avec onze partenaires européens pour la numérisation des collections des instruments de musique. Le MRAC était le plus grand partenaire de ce consortium dont les neuf mille instruments sont très bien décrits. Donc, cela dépend, mais il y a des collections phares comme celle des instruments de musique qui sont assez précis, très bien décrits ici au MRAC. C'est notre but de décrire et d'ouvrir le tout au public. Vu la masse des objets : 9 000 instruments de musique, mais aussi 120 000 à 130 000 objets ethnographiques, plus ou moins 3 km d'archives et ensuite environ 500 000 photos, donc cela prend un certain temps pour numériser et décrire toutes ces collections. C'est un working process, un travail en cours qui va encore continuer pendant au moins vingt ans. Nous ouvrons les collections chaque jour. Nous avons une équipe qui est à la fois grande et pas assez grande, composée pour l'instant de six à sept collaborateurs. Nous pouvons faire beaucoup mais s'il faut considérer la quantité des objets, notamment les 500 000 photos, même avec une équipe de vingt personnes, cela prendra des années de travail.

**L.C.K. : Pourriez-vous nous spécifier sur quoi les archives récoltées par Stanley portent essentiellement ?**

**D.V.H. :**

Nous n'avons presque pas d'archives officielles, des administrations officielles du Congo belge. Celles que nous avons sont surtout des archives privées, de personnes et des entreprises mais aussi parfois des documents légaux, des journaux, des récits de

voyage, des lettres, etc. La masse de nos archives est très hétéroclite, nous avons un peu de tout. Des archives de missionnaires, des documents privés des agents territoriaux, des entreprises de chemin de fer, etc. Je pense qu'il est possible de trouver de la documentation pour plusieurs sujets de recherche dans nos archives.

**L.C.K. : Toutes les archives numérisées sont-elles déjà disponibles pour le public ?**

**D.V.H. :**

Partiellement. L'année 2019, nous avons lancé la nouvelle base de données Archives.Africamuseum.be, c'est une plateforme qui comprend toutes les archives, les notices descriptives de nos archives historiques. Cela fait plus ou moins entre 900 et 1 000 descriptions de fonds d'archives dans cette base de données et l'on y ajoute chaque inventaire que nous faisons. Elle est déjà assez large et disponible. En 2020, nous pensons publier les copies numériques, les archives numérisées qui pourront être consultées par les internautes, visiteurs et chercheurs n'importe où Online. Mais, pour le faire, nous sommes limités par les questions d'ordre légal car tout ne peut pas être publié Online à cause des droits d'auteurs. Nous voulons publier tout ce qui est libre de droits, qui est du domaine public. Et en ce qui concerne les collections, nous sommes en train de créer un nouveau site, ce sera Collections.Africamuseum.be dans l'objectif d'ouvrir au maximum les collections au public. Mais il se pose de nouveau les questions de droits d'auteurs et du temps qu'il faut pour nettoyer les données. Cela revient à dire homogénéiser, standardiser les mots-clés utilisés pour décrire les objets.

Nous ne voulons plus utiliser les termes comme « fétiche » ou même « localité », « Léopoldville » ou « Albertville » parce que les archives sont décrites ainsi dans les anciennes fiches. L'une de nos tâches est de réaménager toutes ces données selon le contexte actuel.

**L.C.K. : Comment faites-vous pour la classification des photos qui constituent un important lot dans vos archives ?**

**D.V.H. :**

Elles ne le sont pas vraiment, si c'est le cas, elle est fonction du classement de l'époque, telles qu'elles ont été reçues au MRAC. Nous n'avons pas un classement nous-mêmes car elles sont datées. Les photos sont parfois collées sur une fiche avec les métadonnées : description, lieu, date et photographe. Nous prenons chaque fiche et nous la digitalisons dans la base de données sans vraiment y adjoindre un classement spécifique, thématique. Les mots dans la description initiale, les photographes, les endroits ou les personnes qui sont sur les photos sont les éléments les plus importants pour nous. Nous avons parfois hérité des anciennes collections assez grandes avec un classement d'époque, nous appliquons toujours le respect du fonds.

**L.C.K. : Dans le lot des 500 000 photos, la majorité des tirages sont d'époque en noir-blanc, sont-ils toujours utilisables et en bon état ?**

**D.V.H. :**

Oui, je n'ai pas les chiffres exacts, mais ce doit être les 80%. Mais encore, dans ces photos noir et blanc d'époque l'on retrouve toutes sortes de supports. Il y a les plaques en verre, les négatifs ou positifs sur films, les tirages en papier dont certains sont collés sur des fiches. Il ne s'agit pas uniquement de tirages sur papiers que l'on connaît. Par ailleurs, si possible, nous revenons toujours aux négatifs car, pour les tirages de l'époque, l'on n'avait pas utilisé les bons produits chimiques pour le développement des photos. Il y a beaucoup plus de détails dans les négatifs et pour la numérisation, nous préférons les utiliser comme support d'origine pour obtenir un meilleur résultat.

**L.C.K. :** Toute personne intéressée par une photo ou une autre peut-elle procéder à un tirage ?

**D.V.H. :** Pour l'instant, non. Il faut tenir compte de la question des droits d'auteurs. Pour la plupart, il ne s'est pas encore écoulé 70

ans depuis le décès des photographes. La loi sur les droits d'auteurs en Belgique stipule qu'un institut de recherches comme le MRAC peut numériser ses collections mais que les copies numériques ne peuvent être consultées que in situ. Donc, nous avons des ordinateurs dans la bibliothèque sur lesquels les visiteurs peuvent consulter les bases de données, nous ne pouvons pas les publier sur Internet à cause des droits d'auteurs. Si une demande est faite, on vérifie si c'est pour un usage privé, une recherche personnelle, l'on donne une copie gratuite. Mais dans le cas d'une publication si l'on fait face aux droits d'auteurs, nous nous adressons d'abord aux ayants droit ou les agences qui gèrent les droits des photographes. Si c'est possible ou non de l'accorder. Et, pour le prochain site web nous devons revoir nos conditions d'accès aux archives numérisées. Tout ce qui est du domaine public sera publié dans le site, le problème ne se pose pas à ce niveau.

**L.C.K. : Le MRAC continue-t-il à recevoir des photos toutes ces dernières années ?**

**D.V.H. :**

Oui, nous recevons encore une dizaine de photos de collection par an de la part de la génération des derniers coloniaux qui vieillissent et commencent à mourir. Les enfants, les petits-enfants n'y trouvent plus beaucoup d'intérêt. Pour plusieurs, c'est juste des vieux papiers, des vieilles photos.

**L.C.K. : Qu'est-ce qu'un archivist comme vous trouve de passionnant dans les archives du MRAC ?**

**D.V.H. :**

Ma passion est d'ouvrir les collections et les rendre disponibles au public, de sorte que les historiens du Congo et de l'Afrique centrale puissent y tirer ce qui les intéresse. La richesse des collections du MRAC est une merveille. Nous avons tout ici : objets, archives, enregistrements sonores, films. C'est un défi pour moi d'avoir tout cela à portée de main et de l'ouvrir à n'importe quel public de manière moderne avec toutes les technologies possibles qu'offrent le XXI<sup>e</sup> siècle. C'est cela qui me passionne.

*Propos recueillis par Nioni Masela*

## GOUVERNEMENT

# Mise en place d'un comité multisectoriel de suivi de l'évolution du Coronavirus

Le comité, à en croire le compte-rendu du Conseil des ministres de vendredi 31 janvier, examinera entre autres « la possibilité de rapatriement des compatriotes présentement en Chine qui pourraient être exposés au risque de contamination ».

Le gouvernement congolais prend très au sérieux la menace que représente le coronavirus qui s'est déclaré tout récemment en Chine. Ce pays étant l'un des principaux partenaires commerciaux de la RDC, il y a de quoi que l'Exécutif national prenne des mesures préventives nécessaires pour mettre à l'abri ses nombreux ressortissants établis en Chine. Lors de la dix-neuvième réunion du Conseil des ministres tenu le vendredi 31 janvier, cette question a été passée au crible par les

**« Si nous arrivons à détecter de cas suspects, ils seront mis en quarantaine pour subir d'autres examens approfondis. Au cas où la maladie est confirmée, nous allons devoir la soigner »**

membres du gouvernement qui, après débats et délibération, ont décidé de mettre sur pied un comité multisectoriel pour suivre l'évolution du coronavirus chargé d'examiner la possibilité de rapatriement des compatriotes vivant en Chine, exposés au risque de contamination.

Ce Comité, à en croire le ministre de la Communication et Médias et Porte-parole du gouvernement, Jolino Makele-

le, « examinera entre autres la possibilité de rapatriement des compatriotes présentement en Chine qui pourraient être exposés au risque de contamination ». Et d'ajouter, toujours dans son compte-rendu, que « les Congolais sont invités à s'abstenir de voyager pour la Chine jusqu'à nouvel ordre sauf en cas d'urgence ». A noter que les ministres de la Santé, de la Coopération internationale, de Transport,

des Affaires sociales et des Affaires étrangères font partie de ce comité multisectoriel. Cette épidémie récemment décrétée comme « urgence mondiale » par l'Organisation mondiale de la santé n'a pas encore de traitement et a déjà touché vingt et un pays.

Il y a lieu de signaler que, dès la déclaration de coronavirus, le gouvernement avait déjà activé ses dispositifs sanitaires dans les grands aéroports pour prévenir contre la propagation. Face à ce danger et compte tenu de trafics aériens importants qui s'effectuent entre la Chine et la RDC, le ministère de la Santé avait installé de services spécialisés de l'hygiène dans les quatre grands aéroports du pays. Ceci, dans le but de détecter et prévenir

contre cette épidémie. « Si nous arrivons à détecter de cas suspects, ils seront mis en quarantaine pour subir d'autres examens approfondis. Au cas où la maladie est confirmée, nous allons devoir la soigner », avait indiqué, en son temps, le ministre de la Santé, Eteni Longongo.

Rappelons que le coronavirus a été découvert en Chine dans un marché de fruits de mer à Wuhan dans la province de Hubei, au centre de la Chine. Pour l'heure, le virus a contaminé près de 1291 nouvelles personnes, faisant passer le nombre des malades confirmés à plus de 4 000 dans toute la Chine depuis son apparition au mois de décembre 2019.

Alain Diasso



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**

**DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h**  
**SAMEDI 9 h - 13 h**



## COOPÉRATION

# Collaboration douanière entre la France et le Congo

La directrice générale des douanes et droits indirects de la République française, Isabelle Braun-Lemaire, et son homologue de la République du Congo, Guérolé Mbongo Koumou, ont signé un Accord-cadre de collaboration douanière à Montreuil, près de Paris.

La cérémonie près de la capitale française s'est déroulée le 28 janvier en présence des experts aux affaires douanières des deux pays. Parmi eux, citons par exemple Hermann Rodney Gouellet, conseiller à la fiscalité et aux douanes du ministère des Finances et du Budget, assisté d'Alexis Ekaba, premier conseiller de l'ambassade du Congo en France.

Cet accord, signé d'une part par Isabelle Braun-Lemaire et d'autre part par Guérolé Mbongo Koumou, fait suite à la visite de travail qu'avait effectuée, en France début septembre 2019, le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso. Dans son préambule, il fixe le cadre de la collaboration en matière douanière, recommandée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD), dans le but de renforcer le partenariat entre l'administration des douanes françaises et l'administration des douanes congolaises.

Il tient compte également du défi-



Photo de groupe à l'issue de la signature de l'Accord-cadre entre les deux délégations DR

cit des compétences et du départ massif à la retraite des cadres de la catégorie A au sein de l'administration des douanes congolaises. L'Accord bilatéral, composé de trois chapitres, vise deux aspects principaux : la formation

et l'assistance technique. Sur son premier volet, deux élèves-inspecteurs seront désormais accueillis chaque année à l'école nationale des douanes à Tourcoing, dans le nord de la France, pour une formation spécialisée et ap-

profondie. Sur son second volet, l'assistance technique portera sur la surveillance et les enquêtes douanières.

Les signataires de cet accord ont partagé la nécessité de renforcer les capacités de l'administration

des douanes congolaises en matière de mobilisation des recettes. Pour passer de la parole aux actes, un agent des douanes congolaises participera à la session de formation sur la surveillance aérienne qui aura lieu à Dakar, au Sénégal, courant juin 2020.

Saisissant l'opportunité de cette rencontre, le directeur des douanes et des droits indirects de la République du Congo, Guérolé Mbongo Koumou, a présenté à son homologue de France la nouvelle application des douanes congolaises dénommée e-douanes, à la satisfaction des participants à cette séance de travail.

Après la signature de l'Accord-cadre, le programme de la journée s'est poursuivi avec la visite de la direction régionale des douanes de Paris à la Porte des Lilas où la délégation a pu constater l'opérationnalisation de certaines unités douanières françaises.

Marie Alfred Ngoma

Le Premier Ministre  
Chef du Gouvernement



Republique du Congo  
Unité \* Travail \* Progrès

**NOTE CIRCULAIRE N° 0001 PM-CAB**  
**RELATIVE A L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS**

En relation avec l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement en Chine et qui a atteint plus de 15 pays, le 30 janvier 2020, le Comité d'urgence du Règlement Sanitaire International (RSI 2005) de l'OMS a déclaré l'épidémie de coronavirus comme une urgence de santé publique de portée internationale.

Au regard de cette déclaration, le Gouvernement congolais renforce le dispositif mis en place pour prévenir l'introduction du coronavirus sur le territoire national.

Ainsi, au-delà de la dotation de tous les points d'entrée en matériel de protection individuelle (bavettes, solutions hydro-alcooliques, thermo-flash et gants) et de l'identification des cas suspects, le Gouvernement informe toutes les missions diplomatiques accréditées dans notre pays, ainsi que les communautés étrangères et la communauté nationale, que toute personne en provenance des pays à haut risque sera systématiquement mise en quarantaine pour une durée minimale de 14 jours.

Les Ministres en charge des Affaires Étrangères, de l'Intérieur et de la Santé sont priés de prendre toutes les dispositions pour l'application de cette mesure.

Cette circulaire ne souffrira d'aucune entorse et sera également publiée dans les pays d'embarquement des passagers.

Fait à Brazzaville, le 1 FÉV 2020

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en mission,  
Le Ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation



Alphonse Claude Nsilou

## AFRIQUE

## Le taux de croissance économique estimé à 3,9% en 2020

Selon un rapport publié par la Banque africaine de développement (BAD) sur les perspectives économiques en Afrique (PEA) 2020, le continent a enregistré un taux de croissance de 3,4% au cours de l'année 2019 et pourrait atteindre 3,9% cette année.

Le taux de l'année écoulée est en effet dû à l'augmentation des exportations et des dépenses d'investissement des pays producteurs de matières premières. « ... cette croissance devrait s'accroître à 3,9 % en 2020 et 4,1 % en 2021. Pour la première fois en une décennie, l'investissement a contribué pour plus de la moitié à la croissance du continent, contre moins d'un tiers pour la consommation privée », indique le rapport.

D'après le rapport, l'Afrique de l'Est a maintenu son avance en tant que région ayant la croissance la plus rapide du continent, avec une croissance moyenne estimée à 5,0 % en 2019, suivie de l'Afrique du Nord avec 4,1 %, tandis que la croissance de l'Afrique de l'Ouest a atteint 3,7 % en 2019, contre 3,4 % l'année précédente. Pour ce qui est de l'Afrique centrale, elle a enregistré une croissance de 3,2 % en 2019, contre 2,7 % en 2018. L'Afrique australe a, quant à elle, considérablement ralenti sur la même période, passant de 1,2 % à 0,7 % due aux cyclones dévastateurs Idai et Kenneth.

Selon la BAD, bien que stable, ce taux de croissance 2019 reste inférieur à la moyenne décennale de 5% pour la région. La lenteur de la croissance est en partie due à l'expansion modérée des cinq grands pays du continent, à savoir le Maroc, l'Afrique du sud, l'Égypte, le Nigéria et l'Algérie qui ont conjointement connu un taux de croissance moyenne de 3,1%, contre une moyenne de 4,0% pour le reste du continent.

Notons que le thème retenu pour l'année 2020 est « l'éducation et le développement des compétences de la main-d'œuvre africaine de demain ». Les politiques publiques africaines devraient inclure des mesures pour améliorer à la fois la quantité et la qualité de l'éducation et pour mettre les politiques éducatives en cohérence avec les besoins du marché du travail.

« L'éducation est le principal facteur d'égalité. Ce n'est qu'en développant notre main-d'œuvre que nous pourrions commencer à réduire la pauvreté, à combler les disparités salariales et à adopter de nouvelles technologies pour créer des emplois dans les secteurs de la connaissance », a déclaré la directrice du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche de la BAD, Hanan Morsy.

Gloria Imelda Lossele

## CRISE LIBYENNE

## Fayez el-Sarraj salue les efforts du président Denis Sassou N'Guesso

Reçu en audience le 30 janvier à la résidence du Plateau, en marge de la Huitième réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de l'Etat de Libye croit en une solution politique.

« Aujourd'hui, nous sommes à Brazzaville sur invitation de son Excellence Monsieur le président Sassou N'Guesso. Merci encore une fois. Nous voulons que l'Union africaine (UA) nomme un émissaire spécial pour la Libye pour qu'il suive de près la situation et je réitère une fois encore tous mes remerciements au président Sassou N'Guesso pour tous ses efforts », a expliqué Fayez el-Sarraj, rappelant qu'il a une fois de plus répondu à cette invitation parce qu'il est heureux de l'environnement africain.

En effet, le président du gouvernement d'union nationale de l'Etat de Libye est convaincu que la solu-

tion à la situation dans son pays est politique. Mais, cela a besoin d'une position

unique et unifiée de l'UA, en appelant les choses par leurs noms. « On doit don-



Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de l'Etat de Libye, Fayez el-Sarraj/DR

ner les détails exacts de ce qui se passe, au moment où nous évaluons hautement le travail que fait le Haut comité de l'UA sur la Libye sous la présidence de son Excellence le président Sassou N'Guesso. Parce que durant toutes ces années dernières, en Libye, on n'a pas trouvé de partenaires politiques », a-t-il poursuivi, précisant que ce qui se passe actuellement en Libye est une tentative de renversement par la force du régime.

Faisant l'état des lieux de la situation, Fayez el-Sarraj a évoqué des agressions perpétrées contre la capitale occasionnant le déplacement de plus d'un million d'habitants, la destruction

d'infrastructures aéropor-tuaires et sanitaires, le recours aux mercenaires. Le but étant, a-t-il déclaré, d'avoir le soutien d'autres pays pour importer des armes destructives. « Comment peut-on appeler ça ? On ne croit pas au processus. On était tout près d'une solution politique le 14 avril dernier, mais il a essayé, il a tenté et il a fait tout pour renverser cette situation et balayer toutes les tentatives qui ont été faites dans ce sens. Mais jamais, il ne pourra atteindre ses objectifs. Voilà que ses ambitions sont brisées sur le port de Tripoli », a-t-il conclu, estimant qu'il faut punir ceux qui entravent la paix.

Les Dépêches de Brazzaville

## MAROC-FRANCE

## Bruno Le Maire à Rabat

Le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, est en visite de travail au Maroc, depuis le 31 janvier, où il aura des entretiens avec de hauts responsables du pays.

La visite de Bruno Le Maire intervient quelques semaines après la 14e rencontre de haut niveau France-Maroc, qui s'est tenue le 19 décembre 2019 à Paris. Durant son séjour, il va rencontrer de hauts responsables marocains, notamment le chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani, Mohamed Benchaâbou, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, et Moulay Hafid El Alamy, ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique. Dans le cadre de son partenariat avec le Maroc, « la France souhaite un modèle gagnant gagnant », a déclaré Bruno Le Maire. On apprend que cette vise à approfondir la coopération entre les deux pays dans les secteurs stratégiques (ferroviaire, aéronautique, transport urbain, énergie et industrie navale). Le Maroc figure en position de tête dans la réflexion sur le nouveau « Pacte productif industriel français [...] Un pacte qui a pour objectif d'élaborer un nouveau modèle respectueux de l'environnement pour atteindre le plein emploi », a déclaré Bruno Le Maire. La France veut

consolider ses positions Le projet de la Ligne à grande vitesse (LGV), « projet emblématique de la coopération franco-marocaine », selon Bruno Le Maire, figure parmi les points qui seront discutés.

Partenaire historique du Maroc, la France est en rude concurrence avec la Chine sur la LGV Marrakech-Agadir. Les deux pays ne lésinent pas sur les moyens en matière de lobbying pour convaincre les officiels marocains. La France

reste le premier investisseur étranger au Maroc. Le royaume chérifien détient plus du tiers des investissements directs étrangers (34,3 %) en provenance de la France. La France est également le second fournisseur commercial du Maroc et son deuxième client. La croissance économique de la France a ralenti plus que prévu en 2019 (1,2 %). « Ce ralentissement passager ne remet pas en cause les fondamentaux de la croissance française, qui sont solides », a déclaré, Bruno Le Maire.

Noël Ndong



THE TONY ELUMELU  
FOUNDATION

# GAGNE \$5000 POUR LANCER TON PROJET



INSCRIPTION EN LIGNE  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 1<sup>ER</sup> MARS



Rendez-vous sur le site  
**tefconnect.com**



# 3<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ DES PORTS AFRICAINS 2020

**THÈME:**  
**"PORTS AFRICAINS & LE NEXUS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: DÉFIS ET OPPORTUNITÉS"**

**11-13 FÉVRIER 2020**  
**POINTE-NOIRE, CONGO**  
**HOTEL ÉLAÏS**

**INSCRIPTION: WWW.PENAF.ORG**

**Participants attendus**

- Autorités portuaires (gestionnaires de port, gestionnaires de l'environnement, capitaines de port, planificateurs portuaires, directeurs du marketing, responsables de la communication et ingénieurs, etc.)
- Administrations maritimes
- Agences de protection de l'environnement
- Associations et conseils d'expéditeurs
- Lignes maritimes
- Organisations internationales (PNUE, OMI, etc.)
- Opérateurs de terminaux
- Entreprises de logistique
- Transitaires
- ONG Environnement et Durabilité / Organisations de la Société Civile
- Consultants portuaires et maritimes
- Ports et universités maritimes et instituts de recherche



# 3<sup>RD</sup> AFRICAN PORTS ENVIRONMENT & SUSTAINABILITY CONFERENCE 2020

**THEME:**  
**"AFRICAN PORTS & THE SUSTAINABLE DEVELOPMENT NEXUS: CHALLENGES & OPPORTUNITIES"**

**11-13 FEBRUARY 2020**  
**POINTE-NOIRE, CONGO**  
**HOTEL ÉLAÏS**

**REGISTER: WWW.PENAF.ORG**

**Expected participants**

- Port authorities (port managers, environmental managers, harbor captains, port planners, marketing managers, communications managers and engineers, etc.)
- Maritime administrations
- Environmental protection agencies
- Shippers' associations and boards
- Shipping lines
- International organizations (UNEP, IMO, etc.)
- Terminal operators
- Logistics companies
- Freight forwarders
- Environment and Sustainability NGO / Civil Society Organizations
- Port and maritime consultants
- Ports and maritime universities and research institutes



**GROUPE CHARDEN FARELL**



**VIREX**  
 GROUPE CHARDEN FARELL

Effectuer vos virements depuis toutes les agences du **GROUPE CHARDEN FARELL** vers tous les comptes bancaires au **Congo** et dans le reste de la zone **CEMAC**

## POLITIQUE NATIONALE

# Juste Désiré Mondélé qualifie « d'irresponsable » la démarche de Pascal Tsaty-Mabiala

Le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), qui a animé une conférence de presse le 30 janvier à Brazzaville, à l'occasion de ses 18 ans d'existence, n'a pas ménagé le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala, qui propose, entre autres, le report de la présidentielle de 2021.

Interrogé par la presse sur l'offensive diplomatique que mène depuis quelques jours le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) auprès de certaines représentations étrangères accréditées au Congo, Juste Désiré Mondélé a qualifié cette démarche de « totalement irresponsable ». En effet, pour lui, le chef de file de l'opposition est allé trop loin en s'adressant aux diplomates au lieu de s'arrêter à la déclaration rendue publique le 26 décembre dernier. « En même temps, on revendique notre indépendance, en même temps, il arrive que les cadres lorsqu'il faut prendre des raccourcis vont à l'Union européenne (UE) et au Pnud. Mais vous entendez rarement qu'on a parlé avec le groupe africain par exemple », a-t-il critiqué.

D'après lui, si cette démarche émane des diplomates, le Club 2002 PUR est ouvert pour échanger avec eux pour leur donner sa position. « Nous allons leur dire que le Congo se porte bien, il n'y a pas de crise politique dans le pays. Comme la plupart des pays de la sous-région, le Congo est en train de subir une crise conjoncturelle économique qui est en train de passer. Donc, nous ne voyons pas pourquoi on voudrait créer une crise artificielle alors qu'il y a des foyers de tensions dans la sous-région », a-t-il mis en garde.

En effet, l'Upads avait présenté à la délégation de l'UE et au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ses propositions concernant le dialogue national et l'élection présidentielle de 2021. Ainsi, la



Juste Désiré Mondélé face à la presse Adiac permis parce qu'il y a les règles de jeu. Les règles de jeu sont définies par le texte fondamental, la Constitution. Lorsque l'on veut de façon artificielle sortir de cette constitution pour faire une espèce de transition, donc remettre en cause son propre statut et les fondamentaux de la République, surtout lorsqu'on fut acteur politique direct très impliqué dans ce que le pays a connu comme tragédie... avec tout le respect du chef de file de l'opposition, c'est totalement irresponsable », a-t-il

première formation politique de l'opposition a réitéré ses cinq propositions parmi lesquelles la mise en place d'un gouvernement de consensus et d'union nationale dont la mission s'achèvera avec l'élection du nouveau président de la République ; la prolongation de deux ans du mandat du chef de l'Etat jouissant de toutes ses prérogatives constitutionnelles, avec la clause de ne pas se présenter au scrutin présidentiel.

« Mais, attention ! On peut tout faire mais tout n'est pas non plus

insisté.

Juste Désiré Mondélé pense qu'il est temps pour l'opposition de s'organiser afin de préparer les élections d'autant plus qu'au niveau de la majorité présidentielle dont le Club 2002 est membre, l'heure est au travail pour consolider la base afin d'offrir une victoire éclatante à leur candidat à l'élection de 2021, Denis Sassou N'Guesso.

Concernant la tenue du dialogue national, le Club 2002 PUR, qui a participé à toutes les concertations politiques organisées dans le pays, s'est dit disposé à y prendre part pourvu que cela se passe dans le cadre du Conseil national du dialogue. « Chaque fois qu'il y a eu des élections, souvent cela a été précédé par une grande rencontre. Je pense que proposer l'inconnu que l'on réclame l'amélioration du processus électoral, nous n'avons fait que cela. C'est légitime et normal. Visiblement, dans les recommandations de Sibiti, il restait la biométrie. Si ce n'est que cela, on pose le problème. Mais lorsqu'il s'agit de mettre entre parenthèse la Constitution de la République, j'avoue que ce n'est pas une proposition constructive », a-t-il conclu, se réjouissant de voir aujourd'hui l'opposition rebondir les résultats de Sibiti.

Parfait Wilfried Douniama

**« Mais, attention ! On peut tout faire mais tout n'est pas non plus permis parce qu'il y a les règles de jeu. Les règles de jeu sont définies par le texte fondamental, la Constitution. Lorsque l'on veut de façon artificielle sortir de cette constitution pour faire une espèce de transition, donc remettre en cause son propre statut et les fondamentaux de la République, surtout lorsqu'on fut acteur politique direct très impliqué dans ce que le pays a connu comme tragédie... avec tout le respect du chef de file de l'opposition, c'est totalement irresponsable »**

## LE FAIT DU JOUR

## A tour de rôle

Où cette « offensive diplomatique » que les médias prêtent à Pascal Tsaty Mabiala va-t-elle le mener ? A tour de rôle, les acteurs politiques congolais réagissent aux propos, ou plus simplement, à la proposition du chef de l'opposition de voir prolongé de deux ans le mandat du président de la République. Afin qu'en 2023, à la compétition pour la fonction suprême, il ne se représente pas.

Aux yeux de beaucoup, le chef de l'opposition constitutionnelle, par ailleurs Premier secrétaire du parti majoritaire de l'opposition au parlement, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale –Upads-, a

jeté un pavé dans la mare relativement agitée de l'arène congolaise. Chemin faisant, Pascal Tsaty Mabiala qui ne semble pas s'émouvoir des opinions contraires à sa démarche, émises y compris au sein de son propre parti, poursuit son petit bonhomme de chemin.

La semaine dernière, il a ainsi pris langue avec certains membres du corps diplomatique, parmi lesquels les ambassadeurs de l'Union européenne. La déléguée du Pnud a pour sa part fait l'honneur au dirigeant de l'Upads de le rencontrer au siège de son parti dans le sud-ouest de la capitale. Et lui de saisir toutes ces occasions pour ventiler ses offres portant pour l'essentiel sur les suites à don-

ner à l'organisation des prochaines élections.

A Brazzaville, les observateurs s'interrogent si Pascal Tsaty Mabiala est en mission commandée. Parce qu'ils voudraient savoir, alors que les institutions en place assurent comme elles peuvent leurs missions régaliennes, pourquoi ce désir de les forcer à se démettre à une année du rendez-vous électoral majeur censé départager les candidats qui ambitionneront la fonction suprême. Cette position est aussi celle de quelques formations politiques de la majorité et de l'opposition « républicaine », qui déclarent s'en tenir à l'observation du calendrier politique qui fixe l'élection présidentielle prochaine au mois de mars 2021.

Devrait-on, peut-être, assister dans les semaines qui viennent à la formation de deux camps, l'un soutenant le prolongement du mandat présidentiel, l'autre rejetant tout calendrier improvisé ? Ces idées en confrontation pourraient bien étoffer l'ordre du jour du débat pour lequel le Conseil national du dialogue avait entrepris il y a quelque temps, lui également, des consultations avec les états-majors des partis et les chancelleries.

Comme quoi, il ne manque pas de thèmes sur lesquels les Congolais devraient continuer à se parler. Le tout est de le faire avec une passion qui n'ébranle pas les fondations de la République.

Gankama N'Siah

## VIE DES PARTIS

## Le Club 2002 PUR fier de sa représentativité nationale

Créé le 30 janvier 2002, le Club 2002 Parti pour l'unité et la République (PUR) a soufflé jeudi dernier ses dix-huit bougies. Son secrétaire général, Juste Désiré Mondélé, qui a animé une conférence de presse à Brazzaville, est revenu sur le bilan de cette formation politique.

D'une association rassemblant les compatriotes autour des idéaux de paix, de développement et surtout d'unité nationale au départ, à un parti politique d'idéologie chrétien-démocrate, le Club 2002 PUR a connu toutes les mutations, a souligné Juste Désiré Mondélé. En effet, l'orateur a fait un aperçu de cette association, devenue un parti politique à l'initiative de son président fondateur, le révérend pasteur Guy César Wilfrid N'Guesso.

En qualité d'association, le Club 2002 a participé en 2002 à toutes les élections organisées en apportant un soutien à l'action politique du président de la République. Cinq ans après sa vie associative, il s'est mué en parti politique en 2007 et devient alors le Club 2002 PUR. « C'est une parti qui a subi toutes les mutations évolutives normales partant d'une association à un parti politique. Le Club aujourd'hui affiche 46 élus locaux, un député et un sénateur ; un président du conseil départemental dans le Niari », s'est réjoui Juste Désiré Mondélé, précisant que le parti dispose également d'un premier secrétaire au conseil municipal et départemental de Brazzaville et un deuxième secrétaire au bureau du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire.

## Un allié naturel du PCT

Interpellé sur la nature des relations liant le Club 2002 PUR au Par-



ti congolais du travail (PCT), Juste Désiré Mondélé a rappelé que les deux partis ont un dénominateur commun : la personne du président Denis Sassou N'Guesso. « Le Club 2002 soutient de façon indéfectible le président du comité central du PCT. Pour nous, le Club 2002 est un allié naturel du PCT. Nous sommes avec le PCT, nous marchons avec lui comme allié. Nous avons un lien direct et sans ambiguïté. Il n'y a pas de flou dans les relations entre le Club 2002 PUR et le PCT », a-t-il coupé court, reconnaissant que son parti a aussi bénéficié du soutien du PCT, parti moteur de la majorité présidentielle pour avoir autant d'élus. Pour lui, bien qu'étant d'idéologies différentes, à savoir Chrétien-démocrate et social-démocratie, le Club 2002 PUR et le PCT ont un point commun, notamment la soli-

Les cadres et élus du Club 2002 PUR/Adiacarité, l'entraide et le soutien. Quant à certains cadres qui quittent souvent le Club 2002 pour le PCT, il a rappelé qu'il ne s'agit pas du débauchage mais des choix à respecter d'autant plus que l'objectif recherché est l'efficacité et le soutien total au président Denis Sassou N'Guesso. « Après dix-huit ans, j'ai aussi appris que la vie politique n'était pas un fleuve tranquille. Et que pour grandir dans la vie politique, il fallait faire face à certains événements. Le Club 2002 a quarante-six élus locaux issus de tous les départements. Avec le PCT, nous sommes les deux partis à avoir une représentativité dans tous les départements », a conclu Juste Désiré Mondélé.

Parfait Wilfried Douniama

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## Le « free roaming » entre le Congo et le Gabon désormais effectif

Les autorités nationales de régulation des deux pays ont certifié, le vendredi 31 janvier, à Brazzaville l'effectivité du service qui permet, depuis le 1er janvier, aux abonnés des réseaux mobiles du Congo et Gabon d'utiliser leurs numéros de téléphone lorsqu'ils sont en déplacement.

L'annonce faite à l'issue de la réunion de suivi de mise en œuvre de ce processus, tenue à l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), permet aux abonnés des deux pays de partir d'un pays à l'autre sans avoir besoin d'une carte Sim locale, et sans avoir à payer les frais de roaming (itinérance) en réception d'appels.

Ce protocole précise que « la réception des appels pour un abonné en roaming est gratuite au Congo et Gabon » et « l'appel émis par un abonné en roaming est facturé à 158 FCFA », de même que « l'appel international du Congo vers le Gabon et vice versa ».

Si l'accord a supprimé la taxe sur la terminaison d'appel international entre les deux pays, l'ARPCE et l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) du Gabon n'entendent pas s'arrêter sur le free roaming concernant le trafic voix. La réunion de Brazzaville a ainsi appelé les opérateurs de téléphonie des deux pays à œuvrer pour l'implémentation, dans les délais, du free roaming data. La matérialisation de ce projet est relative à l'application des recommandations du protocole d'accord signé le 5 octobre à Brazzaville entre l'ARPCE et l'ARCEP, et aux conclusions du procès-verbal signé le 5 décembre 2019 par les deux



Les comités techniques des deux régulateurs et opérateurs de téléphonie régulateurs, à la suite de la réunion technique tenue à Libreville au Gabon. Les deux pays ont convenu de mettre en place, dans chacun d'eux, un comité national technique piloté par l'autorité nationale de régulation et comprenant l'ensemble des opérateurs. C'est dans cette optique que la réunion de Brazzaville a permis l'examen des aspects techniques liés à l'exécution du free roaming, la mise en place de la stratégie pour la lutte contre la fraude ainsi que le mécanisme de suivi et d'évaluation. Yves Castanou et Lin Mombou, respectivement directeur général de l'ARPCE et président du conseil de régulation de l'ARCEP, avaient déclaré en octobre dernier que le

protocole d'accord « est la manifestation de la volonté d'intégration des pays de l'Union africaine autour d'un marché commun dans le domaine des télécommunications et des TIC, concrétisée par la manifeste Smart Africa adopté le 29 octobre 2013, en marge du sommet Transform Africa tenu à Kigali, au Rwanda ». « Notre initiative s'intègre parfaitement aux actes additionnels de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et à l'engagement des chefs d'Etat à renforcer la cohabitation et la promotion d'un marché commun en adéquation avec la vision de la Cémac », avait souligné Yves Castanou.

Quentin Loubou

## Le PSDC dresse le bilan du pays

Face à la presse le vendredi 31 janvier à l'occasion de sa rentrée politique, le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), membre de la fédération IDC-FROCAD-CJ3M, Clément Mierassa, a ressassé le tableau de la situation tant politique, sociale qu'économique du pays.

De l'état du Congo aujourd'hui en passant par le dernier congrès du Parti congolais du travail jusqu'à la question du dialogue national, le président du PSDC n'a pas ménagé le pouvoir en place. Sur l'état du pays, ce dernier a souligné que le Congo va mal, très mal. Il traverse selon lui et depuis près de dix ans, une grave crise multidimensionnelle que les gouvernants expliquent unique-



Clément Mierassa

ment par la baisse des prix du baril de pétrole. Ceci pour ne pas avoir à établir les responsabilités. Ce qui est, a-t-il dit, regrettable.

Abordant la question du dernier congrès du Parti congolais du travail (PCT), Clément Mierassa a laissé entendre que le parti au pouvoir n'est pas en conformité avec la loi. « Il viole dans l'impunité totale, les lois et règlements de la République à l'exemple de l'article 80 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui dispose dans son alinéa 2° que, « Le mandat du président de la République est incompatible avec toute responsabilité au sein d'un parti politique ».

S'agissant du dialogue, le président du PSDC a laissé entendre que celui-ci doit se tenir dans le cadre strict des lois et règlements de la République. Malheureusement, a-t-il fait remarquer, de par sa composition qui n'est en réalité, selon lui, que la formalisation de ce qui a été fait lors des concertations passées et dont on connaît aujourd'hui les résultats, le Conseil national du dialogue n'est rien d'autre qu'un monologue au regard de sa composition. Sur 245 membres, il n'y a que 29 représentants de l'opposition.

Ce dernier a également fait remarquer que jusqu'à présent, les membres devant être désignés par le président de la République, en conseil de ministres ne l'ont toujours pas été. Pour Clément Mierassa, le Conseil national du dialogue n'a donc pas encore été mis en place et par conséquent le secrétariat permanent qui est l'organe censé représenter cette institution n'existe pas non plus.

Clément Mierassa n'a pas manqué d'évoquer les questions de paix et de lutte contre la corruption. La paix qui ne se réduit pas seulement à l'absence de guerre. Elle suppose surtout, a-t-il dit, du respect par tous des lois et règlements de la République particulièrement de l'article 15 de la Constitution qui stipule « Tous les Congolais sont égaux devant la loi et ont droit à la protection de l'Etat ». Les Congolais souffrent, a-t-il déploré. Le Congo n'est plus en mesure de faire face à ses engagements notamment les charges incompressibles.

Jean Jacques Koubemba

## PARLEMENT

## Décès à Paris de la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou

Membre de la commission santé, affaires sociales, famille, genre et développement à la chambre haute du Parlement, Emilienne Charlotte Lekoundzou est décédée le 1<sup>er</sup> février à l'hôpital américain de Paris, en France à 5 heures du matin.

Elue sénatrice en 2017 dans le département de la Lékoumou, elle était, en effet, membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail (PCT).

Outre le plan politique, Emilienne Charlotte Lekoundzou fut également une sportive. Présidente de la Fédération congolaise de handball de 2001-2004, elle a été ancienne joueuse et capitaine de l'Etoile du Congo et des Diables rouges dans les années 1964-1969. Membre du Comité des anciens dirigeants généraux et sages de l'Etoile du Congo, l'illustre disparue était présidente d'honneur et doyenne des sages actifs de ce club multidisciplinaire. Dans un passé récent, elle a dirigé la Commission ad hoc mise en place à la suite de la crise ayant déchiré la grande famille stellienne.

P.W.D.

## RENCONTRE LITTÉRAIRE

## Le poète Gabriel Mwéné Okoundji, au-devant de la scène

L'hommage lui a été rendu, le 31 janvier, à l'Institut français du Congo, à travers la lecture des extraits contenus dans l'anthologie « Ecrire à Pointe –Noire », d'une projection et d'une carte blanche.

L'anthologie « Ecrire à Pointe – Noire » est un projet qui réunit autant d'écrivains d'une même localité produisant dans différents genres, nouvelle, poésie, conte, sous la direction conjointe de Gabriel Mwéné Okoundji et de Caya Makhélé.

Celle-ci repose sur les origines géographiques des auteurs, on y trouve huit nouvelles, cinquante-deux poèmes et trois contes. « C'est un livre qui restera dans les annales de la littérature congolaise. Celui-ci est conçue dans l'optique de briser les murs entre les membres d'une même phratrie... La quête littéraire demeure notre chantier commun et quand on chemine ensemble sur le même chantier on ne se tourne pas le dos. Mais cette anthologie est née aussi pour mettre en commun au-delà des clivages des gens, les témoignages que portent sur leurs pays et leurs environnements, les écrivains, poètes conteurs vivant sur le sol de Pointe-Noire », a signifié l'écrivain Alphonse Chardin N'Kala, présentant l'œuvre.

Les auteurs venus de Pointe-Noire ont honoré le poète par la lecture de leurs extraits contenus dans

l'ouvrage. Ils ont retracé le parcours de cette anthologie, fruit d'une rencontre au sein de la phratrie congolaise. La plupart de ces textes sont en relation avec la mer et le Kouilou. Hugues Eta Yi- Nkwel, l'un des auteurs n'a pas caché sa joie. « C'est pour la première fois que nous avons eu un livre qui réunit les aînés et les plus jeunes qui n'avaient jamais publié. Nous avons la chance d'avoir les sources d'inspiration très permanentes, le livre existe aujourd'hui au grand plaisir de tous les auteurs qui ont participé », a-t-il fait savoir.

Pour Gabriel Mwéné Okoundji et Caya Makhélé, explique Alphonse Chardin N'Kala, l'intérêt de publier les écrivains de Pointe-Noire n'échappera à personne. Cette région en matière de littérature garde une suprématie sur l'ensemble du territoire congolais. Tchicaya U Tam 'si, Tati Loutard, Caya Makhélé et bien d'autres témoignent de la fécondité intarissable de ceux qu'on peut appeler les auteurs de la côte. Cette aventure aura été très bénéfique notamment pour les jeunes qui ont trouvé là l'opportunité de



L'un des écrivains déclamant son poème au poète/adjac

publier leurs premiers livres. Adressant leur souhait, les participants désirent que cette initiative soit pérenne parce que, disent-ils, c'est un concept qui permet de mettre en exergue les jeunes talents. Le Congo est une terre de littérature, faire en sorte que ce concept puisse aller de Pointe-Noire à Brazzaville et de Brazzaville vers différentes localités du pays où il y a de jeunes talents qui attendent que les opportunités soient exploitées pour éclore, ce concept

devrait être récupéré par les autorités de la culture de notre pays.

Le poète Gabriel Mwéné Okoundji encourage les écrivains à s'organiser en collectif. « De cet échange, ce qu'on peut bâtir les uns et les autres c'est de nous réunir pour créer une autre initiative. Organisons-nous, faisons les choses, n'attendons rien du politique. C'est à nous d'apprendre au ministère de la Culture ce que nous valons. Si nous nous organisons en collectif, je pense qu'on sera

les plus forts au ministère de la Culture », a-t-il dit.

Par ailleurs, un projet sur « écrire à Brazzaville », initié par le poète Gabriel Mwéné Okoundji et co-piloté par deux écrivains Pierre Tsémou et Florent Sony Zaou, est en cours. « Nous lançons un appel à tous ceux qui ont des textes de se rapprocher de nous pour nous remettre leurs textes afin de les envoyer pour une prochaine anthologie. », a indiqué l'écrivain Florent Sony Zaou.

Une projection du film « Gabriel Mwéné Okoundji, le dévoilement du monde » de Luc Gétreau, suivie d'un débat et d'une carte blanche a été présentée au public. Ainsi, un spectacle de déclamations poétiques et de danses du terroir congolais mis en scène par le poète en collaboration avec les artistes comédiens Stan Matingou, Arsène, pépin Ndala et son groupe de danseurs a été livré lors de la nuit des idées.

Signalons que peu avant la cérémonie d'hommage, le poète Gabriel Mwéné Okoundji a effectué des tournées dans différentes écoles de Brazzaville.

Rosalie Bindika

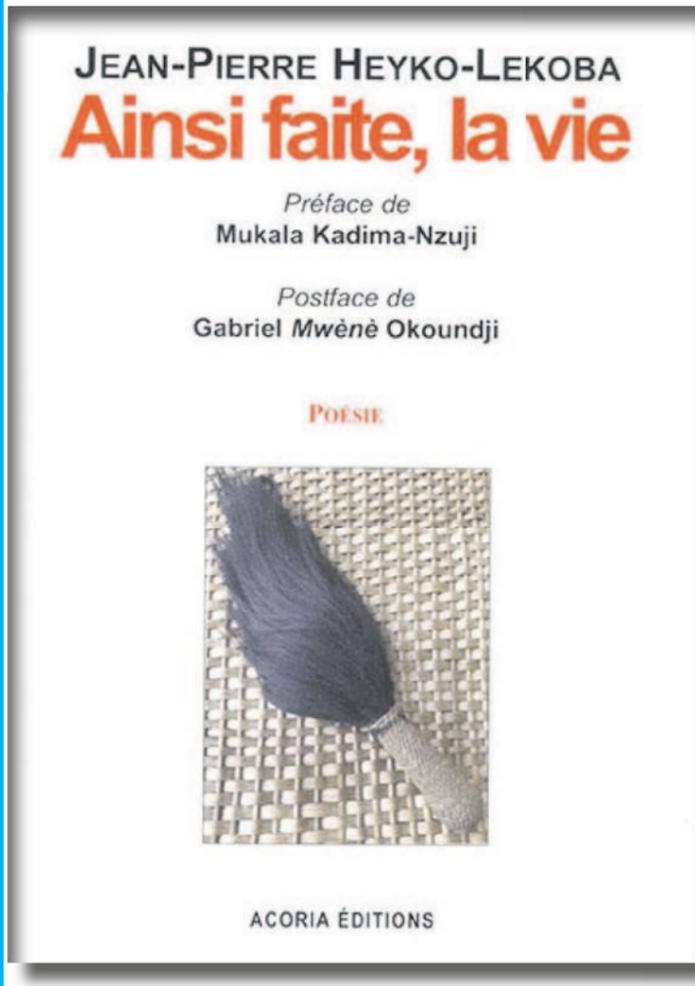
## RENCONTRE LITTÉRAIRE

## Présentation dédicace

Date : Mardi 4 février 2020

Heure : 15h00.

Lieu : Librairie Les Manguiers  
(Les Dépêches de Brazzaville)



INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

PROGRAMME  
DE LA SEMAINE  
DU 04 AU 09 FEVRIER

## MARDI 04 FEVRIER

10H00 THÉÂTRE SCOLAIRE : 21<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FETHESCO  
18H30 CINÉ-CLUB : TALKING ABOUT TREES

## MERCREDI 05 FEVRIER

14H00 CONFÉRENCE ET RENCONTRE : RECHERCHE DE FINANCEMENT PAR SANDRA SCALEA  
19H00 MERCREDI A LA CAFÈT' : MONIE KONGO

## JEUDI 06 FEVRIER

10H00 ATELIER KAMBA'S AWARDS : MASTERCLASS JOËL KAREKEZI  
19H00 KAMBA'S AWARDS : PROJECTION DU FILM LA MISÉRICORDE DE LA JUNGLE

## VENDREDI 07 FEVRIER

10H00 ATELIER KAMBA'S AWARDS PITCHÉZ VOS PROJETS PRODUCTEURS  
18H30 CINÉMA : CÉRÉMONIE DES KAMBA'S AWARDS

## SAMEDI 08 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRE DE SCRABBLE)  
17H00 HUMOUR : ZEDEM

## DIMANCHE 09 FEVRIER

17H30 DIMANCHE A LA CAFÈT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)



## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## Le projet Lisungi s'étend à travers le pays

Du 25 au 29 janvier dans les départements de la Cuvette, Cuvette-Ouest et Lékoumou, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a échangé avec les responsables des administrations, les délégués d'associations et les chefs religieux sur les critères d'éligibilité des ménages pauvres au projet Lisungi-système des filets sociaux.

Dans le cadre du passage à grande échelle de ce projet, au niveau des préfectures de département quatre organes, entre autres, un comité consultatif, une antenne locale du projet, un comité local de suivi et un comité communautaire de ciblage des ménages dont les membres sont élus, au sein de la communauté ont été mis en place. L'extension de ce projet dans les départements permet d'interrompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au sein des communautés. Actuellement, les acteurs sociaux des départements de la Cuvette, Cuvette-Ouest et Lékoumou sont en train d'être recyclés sur les critères de ciblage des ménages pauvres et très pauvres, les conditions d'éligibilité, les catégories d'activités génératrices de revenus (Agr), les secteurs et branches d'activités (agriculture, élevage, pêche artisanale, petit commerce, artisanat) dans les vingt-deux districts.

Au terme de la formation, ces animateurs sociaux et enquêteurs vont être déployés dans les zones de couverture du projet Lisungi, notamment les quartiers, centres urbains et villages afin d'inscrire les ménages au registre social unique. Ils vont aussi aider les ménages à monter plus de huit mille projets et les encourager à entreprendre des activités génératrices de revenus.

Dans les zones de couverture, les



Photo de famille

acteurs sociaux doivent également tenir compte des spécificités locales afin que les communautés s'approprient du projet Lisungi. « Les populations vulnérables des districts n'ayant pas encore adhéré à ce projet souhaitent bénéficier des avantages de Lisungi pour réduire la facture sociale, la pauvreté et lutter contre les formes d'exclusion dans la société », a révélé Jean Christophe Tchikaya, préfet de la Cuvette.

Dans le département de la Cuvette, le projet s'est étendu sur huit district excepté Oyo et Makoua qui ont été éligibles au projet dès la première phase. Par contre, dans les départements de la Cuvette-Ouest et Lékoumou, l'enregistrement des ménages au registre social unique (Rsu) est encore en cours.

« Nous étions nous-mêmes un peu dérangés par les questions

de nos concitoyens pour la mise en œuvre de ce projet. Nous attendons la suite probante du projet car, il y a des ménages précaires. Il y a des familles qui veulent entreprendre des activités génératrices de revenus mais n'ont pas des moyens », a expliqué Michel Elenga Ekobo, maire d'Owando.

Par ailleurs Edouard Denis Okouya, préfet du département de la Cuvette-Ouest a rassuré que « Tout sera réuni pour que ce projet ait un franc succès dans ce département. Il s'agit bien du choix des ménages ainsi que du rendement des enquêtes ».

Le préfet de la Lékoumou, Micheline Ngeussemi, quant à elle, a invité les sous-préfets à jouer un rôle rigoureux et les populations à prendre conscience pour les activités de ce projet. « Lisungi apporte à ceux qui vivent dans

l'extrême pauvreté une lueur d'espoir. Pour le déploiement des activités génératrices de revenu ce département a de nombreux atouts », a-t-elle indiqué.

### Les réfugiés et les autochtones vont aussi bénéficier des allocations

En prélude à la phase décisive pour l'obtention de différentes allocations du projet Lisungi, l'autre étape pour le choix des ménages consistera à mener aussi des investigations, entre autres, géographique, à base communautaire ainsi que les enquêtes sociales et scientifiques, a indiqué le coordinateur du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama.

« Les réfugiés en terre congolaise, les autochtones et les communautés d'accueils vont bénéficier des allocations du projet Lisungi. Nous travaillons avec

le HCR, le Congo est éligible parce qu'on avait accueilli plusieurs milliers de réfugiés », a souligné la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo.

Le Congo a enregistré en 2017 plus de soixante mille réfugiés. Le pays a aussi reçu du HCR un financement additionnel permettant au projet Lisungi d'assister les réfugiés dans les départements de la Likouala, Pointe-Noire et Brazzaville. « Les enfants habitant les ménages pauvres doivent aller à l'école, manger et se faire soigner dans les centres de santé. Les ménages ont initié et développer les activités génératrices de revenus dont nous appuyons. Si nous vérifions que tout cela ne se fait pas, on suspend l'allocation du ménage. Le projet Lisungi est l'une des stratégies du gouvernement à lutter contre la pauvreté », a-t-elle laissé entendre.

Lancé en 2015, le projet Lisungi avait octroyé, la même année, des allocations pour la santé, la scolarisation des enfants, la formation qualifiante, les activités génératrices de revenus (Agr) ainsi que pour les personnes âgées vulnérables dans les seize zones de couverture à neuf mille huit cent-vingt-quatre ménages. Il a connu une interruption de ses activités entre 2016 et 2017. Le projet a été relancé en mai 2018.

Fortuné Ibara

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Les directeurs centraux installés dans leurs fonctions



Intronisation des directeurs centraux

Les instituts de recherche et administrations sous tutelle du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, notamment la Délégation générale de la recherche scientifique et technologique, la direction générale de l'innovation technologique, l'Institut de recherche en sciences de la santé, ceux de recherche forestière et de recherche en sciences exactes et naturelles, ont de nouveaux animateurs qui sont bien conscients des défis à relever.

Dans un échange avec les animateurs de l'ensemble des structures sous tutelle, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a souligné que la recherche doit servir au développement du pays. « Chacun de nous ici est censé savoir ce que le ministère de la Recherche scientifique est censé apporter au Plan national de développement », a-t-il rappelé en les appelant à se montrer innovants de plus en plus. « Nous serons tous jugés par rapport au travail », a poursuivi le ministre.

Rominique Makaya

## FAC

## Les retraités font leurs adieux aux armes

Un échantillon des militaires des Forces armées congolaises (FAC), retraités depuis le 31 décembre 2019, a été honoré le 1er février, au grand quartier général des FAC.



Le chef d'état-major général posant avec les retraités des FAC/Adiac

Issus de plusieurs unités, les militaires retraités des différents grades ont mis fin à leur carrière après avoir accompli avec engagement et discipline leur devoir au profit de la République. Ils ont, au cours de la cérémonie de levée des couleurs et d'adieu organisée à leur faveur, restitué symboliquement les attributs des FAC au chef d'Etat-major général.

Disposés à accompagner l'armée congolaise particulièrement dans la formation des jeunes, ces anciens militaires sortent des effectifs de l'armée tête haute. « Nous avons passé ces derniers mois à former les jeunes appelés à nous relever. Nous pouvons dire que nous leur avons transmis tout notre savoir

et nous partons le cœur léger. Nous resterons très disposés à toutes vos sollicitations, toutes les fois que les besoins se feront sentir », a signifié au nom des militaires retraités, le colonel Gustave Otounga, ancien chef d'Etat-major adjoint de l'armée de l'air. Il a, en outre, saisi cette occasion pour prodiguer quelques conseils aux jeunes militaires, particulièrement à ceux qui sont aux postes de commandement. Ses différentes recommandations ont été fondées sur la discipline, la loyauté, le patriotisme, l'engagement et bien d'autres conditions qui caractérisent la vie d'un bon militaire.

Pour sa part, le chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, s'est

réjoui de la fierté et la sérénité avec lesquelles les personnels admis à la retraite quittent « le navire » après avoir joué, chacun selon ses qualités et sa place, leur partition. Il a également demandé aux jeunes de suivre les pas des anciens. « J'exhorte les plus jeunes à vous imiter et à mieux faire pour que vos efforts et votre exemple ne soient pas vains. Engageons-nous tous, anciens et jeunes, à ne pas laisser distendre les liens qui nous unissent », a-t-il indiqué. Notons que pour clore la cérémonie en beauté et marquer officiellement le départ de ces anciens militaires, un défilé qui a regroupé plusieurs corps de l'armée congolaise a été organisé.

Rude Ngoma

## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

## Les districts sanitaires soulagés et rassurés

Porteuse d'équipements et de médicaments, la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a fait un diagnostic des hôpitaux de base et des Centres de santé intégrés (CSI) des Plateaux afin de mieux répondre aux attentes de la population par la revitalisation des districts sanitaires.

Dans les localités de Makotipoko, de Ngania, de Bouemba, Ongoni, Lekana, Kebara, Ollombo, Ngo, Djambala et bien d'autres du département des Plateaux, que la ministre en charge de la Santé a visité du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février, les problèmes au niveau des hôpitaux de base et des Centres de santé intégrés sont quasiment les mêmes. Plateau technique incomplet, déficit en ressources humaines, manque de médicaments dont certains sont pourtant disponibles à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé au niveau de Brazzaville... « Ici, au CSI de Ngania, nous n'avons pas de laboratoire. Le paludisme est l'unique maladie que nous connaissons par reflexe puisqu'en cas de problème de santé nous ne pouvons pas faire des examens », a expliqué Isabelle Ondzé, habitante de la localité, lors d'une série de questions-réponses avec la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, surprise de constater qu'au niveau de l'hôpital de base d'Abala, la maternité n'existe pas. De quoi se demander où se font les accouchements. Par ailleurs, à Makotipoko le tableau est le même avec une particularité. Avec la montée des eaux du fleuve Congo, la localité a été inondée, le Centre de san-

té intégré quasiment infréquentable jusqu'au moment où les eaux ont commencé à baisser. « Les épidémies vont surgir puisque d'autres quartiers sont encore dans l'eau », a prévenu le sous-préfet, François Tsuini.

## Soulagement

En attendant d'apporter les solutions à long terme, la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a mis à la disposition des structures sanitaires d'une dizaine de localités visitées des équipements de diverses natures, entre autres, lits d'hospitalisation, microscopes... Les médicaments ont accompagné ce lot de matériel technico-médical. « Par ce geste, la ministre, au nom du gouvernement, vient soulager tant soit peu les populations dans les différentes localités des Plateaux en faisant en sorte qu'aucun malade ne soit laissé-pour-compte malgré la dureté des temps », a indiqué le préfet de ce département, Alphonsine Akobe Ompagana.

Les animateurs des centres de santé intégrés et hôpitaux de base ont abondé dans le même sens. « Ce genre de visite et le matériel mis à notre disposi-



Remise des équipements et médicaments au directeur départemental de la santé des Plateaux/Adiac

tion nous fortifient et va nous pousser à donner le meilleur de nous-mêmes pour le bien-être de la population », a déclaré, Pascal Itouera, chef du CSI de Mbon.

## Redynamisation

Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, les directeurs départementaux des soins et services de santé doivent s'investir sans répit à l'amélioration des performances des districts sanitaires afin de garantir l'offre des soins de santé

primaires avec son volet santé communautaire qui doit être pris en compte dans les plans de travail annuels budgétisés du département ministériel. « Chaque département doit avoir au moins un district sanitaire fonctionnel et mieux piloté, c'est-à-dire, disposer d'un réseau des formations sanitaires de premier échelon et d'un hôpital de district, les deux liés par le système de référence et contre-référence », a-t-elle fait savoir avant de souligner que cette

revitalisation est d'une importance capitale dans l'attente de la couverture maladie universelle. Les représentants de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Unicef et du Fnuap qui ont accompagné la ministre dans cette ronde, ont promis d'apporter leur soutien au gouvernement qui a de nombreux défis à relever dans chacun des secteurs concernés par ces agences onusiennes : santé, population, enfant.

Rominique Makaya

## SANTÉ

## La population congolaise édifiée sur l'hémophilie

Une équipe de médecins en provenance de Bordeaux (France) a organisé, le 31 janvier à Brazzaville, en collaboration avec l'association Congolaise des Hémophiles, une séance d'éducation thérapeutique sur la maladie, afin d'améliorer la vie des malades vivant avec un trouble de la coagulation du sang.

La session d'information sur l'hémophilie a réuni, au Centre national de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Gnesso, les malades, leurs parents, et les membres de l'association française des hémophiles, en présence du professeur Lydie Ngolet du Congo.

Dans son exposé, image à l'appui, Sabine Castet, hématologue à l'hôpital de Bordeaux, a mis à la disposition des parents et leurs enfants de plus amples informations sur les causes, les symptômes, et le traitement de cette pathologie.

Elle a, en outre, expliqué que l'hémophilie est une maladie hémorragique génétique qui empêche la coagulation du sang, causant des saignements anormalement longs en cas de blessure et parfois en l'absence de blessure. La maladie est due à une mutation génétique qui entraîne le manque, ou l'absence, de protéines coagulantes empêchant la formation d'un caillot assez solide pour arrêter l'hémorragie.

En effet, des saignements prolongés interviennent suite à une blessure ou à un trau-



Sabine Castet délivrant son message

matisme même mineur. Ils peuvent être internes ou externes. Notons que les saignements chez une personne hémophile ne sont pas plus intenses, mais que leur durée est supérieure. Les saignements dans les muscles (hématomes) et dans les articulations (hémarthroses), principalement dans les chevilles, les genoux et les hanches, peuvent occa-

sionner à la longue des raideurs et des déformations invalidantes, pouvant aller jusqu'à la paralysie. L'hémophilie était, il y a quelques décennies encore, une maladie très invalidante et mortelle dès l'enfance. Aujourd'hui, des traitements efficaces, mais contraignants, permettent de juguler les hémorragies et de limiter les dommages corporels et les

handicaps des personnes hémophiles.

Si les traitements ne guérissent pas l'hémophilie, ils permettent, en apportant le facteur de la coagulation qui fait défaut, d'arrêter plus rapidement un saignement à la suite d'un accident hémorragique. « L'hémophilie entraîne à la mort si le saignement persiste que ce soit du saigne-

ment dans la tête, au ventre, ou après la circoncision. Est anormal qu'un enfant fasse un hématome après la circoncision ou le vaccin. C'est important de sensibiliser les médecins, les familles pour traiter vite avant d'arriver à des situations dramatiques », a indiqué Sabine Castet.

Elle a insisté sur la sensibilisation et l'accès aux soins de qualité aux différents patients, et précisé que l'hémophilie et la drépanocytose sont deux maladies différentes.

A l'échelle mondiale, les études menées ont démontré que neuf personnes sur dix atteintes de cette maladie ne sont toujours pas diagnostiquées. Au Congo, par contre, sur les quatre vingt-neuf cas enregistrés, une quarantaine sont régulièrement suivis, d'après le professeur Alexis Elira Dokekias, directeur général du Centre national de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Gnesso.

La Journée mondiale de l'hémophilie est célébrée le 17 avril de chaque année.

Yvette Reine Nzaba

4<sup>ème</sup> Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

# CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

**19-21 FÉVRIER 2020**  
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO  
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE  
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR  
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

**SPONSOR PRINCIPAL**



**SPONSORS PLATINE**


**SPONSORS OR**


**SPONSOR ARGENT**


**SPONSORS ASSOCIÉS**


**ORGANISÉE PAR**


# BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau











**Agence Pointe-Noire**  
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

[www.burotec.biz](http://www.burotec.biz)

# HARIOM TRAVELS

Agence de Voyage & Tourisme

## Visitez

les pays de vos Rêves avec nous



**Billet + Hôtel + Loisirs**  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire ( Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net  
Brazzaville ( Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net  
[www.hariomtravels.net](http://www.hariomtravels.net)

## MARDI DE L'ENTREPRISE

## Les litiges d'affaires au centre de la prochaine rencontre

Cet espace est une occasion donnée aux Ponténégrins d'être édifiés sur les aspects liés au règlement des différents litiges d'affaires, faits devenus courants dans la ville et le pays.

Destiné aux échanges avec des spécialistes sur des questions données, le Mardi de l'entreprise a lieu chaque premier mardi du mois. C'est un programme d'information économique mis en place il y a 10 ans par la Chambre de commerce de Pointe-Noire, en partenariat avec l'Association Pointe-Noire industrielle, plate-forme de structures d'appui à la création et au développement des TPE/PME et PMI au Congo-Brazzaville.

Le prochain rendez-vous qui se tiendra à la Chambre de commerce, le 4 février, sur le thème «La saisine du Cemaco : les étapes de la procédure de règlement des litiges d'affaires par la médiation et l'arbitrage» aura pour oratrice Parfaite Pantou, déléguée générale du Centre de médiation de l'arbitrage du Congo (Cemaco). Cette rencontre sera le deuxième Mardi de l'entreprise de cette année, qui succèdera à celle du 14 janvier dont le thème portant sur la gestion efficace de l'information en logistique a été développé par Richard Ballet, chef de service administration et ressources humaines du Conseil congolais des chargeurs. Au cours du précédent mardi, l'auditoire a été édifié sur, entre autres, la définition des concepts produit, colis, marchandise, entrepôt, boutique, magasin et aussi sur les étapes cruciales dans la gestion des flux d'information, à savoir le préacheminement, l'acheminement, le post-acheminement, le prélèvement, le constat d'enlèvement. Les aspects liés aux régimes douaniers ainsi que le rôle stratégique de la douane ont aussi été abordés pour une meilleure compréhension du thème. Le Mardi de l'entreprise est ouvert à toutes personnes intéressées par les thématiques retenues et la participation aux rencontres est libre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## HUMEUR

## Gare aux illusionnistes en médecine moderne et traditionnelle !

Ces gens-là ont envahi nos cités urbaines. Ils se servent de la naïveté d'autres citoyens qui souffrent de certaines pathologies pour étaler leur soi-disant savoir-faire en pratiquant soit une fausse médecine moderne, soit en se servant de la fausse médecine traditionnelle. Pourtant, ils n'ont pas la vertu de ces deux médecines. Ils sont très nombreux dans des quartiers et arrondissements de nos villes. Ce sont des illusionnistes en santé. Comment opèrent-ils alors ?

Parlant d'abord des illusionnistes en médecine traditionnelle. Ces illusionnistes se disent détenteurs des pouvoirs surnaturels légués par leurs arrière-grands-parents. Vrais ou faux, personne ne le sait. Ils sont certainement les descendants de certains féticheurs ou tradi-thérapeutes, encore appelés « nganga » en langue vernaculaire. Leurs grands-parents avaient certainement la connaissance sur les vertus de certaines racines et feuilles des plantes pour le traitement de telle ou telle pathologie. Certaines personnes peuvent peut-être en témoigner. Mais ces petits-fils croisés dans la ville sont des vrais « dribbleurs » et « profito-situationnistes ».

Ces vrais illusionnistes se servent des noms de leurs aïeux pour convaincre les paisibles citoyens malades. « Venez à moi, je traite toutes les maladies, j'ai été initié par mon grand-père ». Ces propos mensongers sont connus de beaucoup d'hommes. C'est une vraie escroquerie qui ne dit pas son nom. Autour d'eux, il y a des gens qui vantent leurs mérites. Ce sont leurs propagandistes. Ils côtoient des malades dans des bus, marchés, administrations, restaurants, bars et arrêts de bus en leur remettant des dépliant et cartes de visites.

Et quand ces illusionnistes en médecine traditionnelle reçoivent des patients, ils commencent par la voyance en étalant tous leurs travaux pour hypnotiser les malades. Après, ils passent à la remise aux patients des solutions de tisanes et autres débris de choses préparées d'avance. Enfin, ils donnent des prescriptions qui vont jusqu'à recommander aux malades de venir constamment les voir pour d'autres indications jusqu'à une date que seuls eux savent. Ceci pour gagner de grosses sommes d'argent à la fin du traitement car, en plus de la tisane, ils font aussi des bains.

Les autres « nganga », par contre, exposent leur savoir à ciel ouvert sur les abords des artères, aux coins des marchés et sur les ronds-points. Ils étalent tous les extraits liquides provenant des bois et excréments des animaux dont eux seuls connaissent des vertus et secrets. Ils font même des démonstrations magiques spectaculaires devant des gens pour attirer plus la clientèle.

Que dire des illusionnistes en médecine moderne ? Dans de nombreux quartiers, ils se font passer pour des vrais médecins. Et tout en voulant être à l'abri des services d'inspection en santé, ils ont transformé les moitiés de leur salle à manger en mini-cabinets médicaux. Pas d'écrits à l'entrée de l'habitation. Seuls les gens du quartier voient à longueur des journées comment des personnes malades fréquentent ces milieux hermétiques. Ces gens manipulent à peine le vocabulaire médical, mais ils se disent des gynécologues, ophtalmologues, pneumologues, neurologues, dentistes et autres.

Attention ! A l'allure où vont des choses, si rien n'est fait pour arrêter net la marge de manœuvre de ces « illusionnistes en santé », le risque est grand de voir leur nombre grandir. Nous n'attaquons pas ici la médecine traditionnelle ou moderne, mais nous fustigeons les charlatans. Où est l'ordre des médecins ?

Soyons nous-mêmes vigilants !

Faustin Akono

## FOOTBALL

## La Fifa disposée à accompagner le Congo

Dans une correspondance du 30 janvier 2020, le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gianni Infantino, a exprimé la volonté de sa structure de soutenir le développement du football congolais.



Gianni Infantino lors de son passage à Brazzaville DR

Destinée au président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Guy Blaise Mayolas, cette lettre a en quelque sorte détaillé le parcours de collaboration entre les deux structures, notamment l'apport de la Fifa au développement du football au Congo ainsi que le rôle que peut jouer ce sport dans la société, en particulier auprès des jeunes.

Le dirigeant de la plus grande instance du football mondial a, en effet, rappelé et remercié le Congo pour l'accueil qui lui a été réservé lors de son passage à Brazzaville, le 29 novembre dernier.

« Nous voudrions vous assurer que cette visite a renforcé notre détermination à travailler ensemble pour le développement et la prospérité du football et de la communauté et que vous pouvez toujours compter sur le soutien de la Fifa pour le développement du football dans votre pays »,

renseigne la lettre. Il a, en outre, notifié que durant son séjour il a vécu beaucoup de moments forts dont l'audience auprès du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au Palais présidentiel, la signature de l'accord de siège du bureau

régional de développement de la Fifa. « La solennelle et émouvante remise de la distinction de la République « Ordre du mérite Congolais » et grade de commandeur en font sûrement partie », reconnaît Gianni Infantino dans sa correspondance.

Notons que la Fédération internationale de football association est la fédération sportive internationale du football, du futsal et du football de plage. Association des fédérations nationales fondée le 21 mai 1904 à Paris, elle a pour vocation de gérer et de développer le football dans le monde.

Rude Ngoma

## DISPARITION

## Le footballeur Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné s'en est allé

L'ancien joueur de l'étoile du Congo et des Diables rouges, Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné, s'est éteint le 28 janvier à Pointe-Noire à l'âge de 67 ans.

Affectueusement appelé « Mawa » par ses supporters, Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné, qui a fait de beaux jours de Télé-sport, Etoile du Congo et Petrosport fut un milieu de



terrain très apprécié par ses fans dans les années 1980. Sa vision de jeu, la clairvoyance de ses passes et ses tirs fumants ont fait de lui l'une des figures marquantes

du football congolais, surtout de l'étoile du Congo lors des compétitions locales et de des coupes africaines de clubs disputées par les Stelliens. En équipe nationale, ses qualités de milieu de terrain et d'excellent passeur ont fait sa gloire pendant toute sa carrière.

Nullement désavantagé par son gabarit, Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné parcourait de nombreux kilomètres sur l'aire de jeu comme un véritable marathonien. Inépuisable et doué d'un souffle inépuisable, Ntsélan s'est aussi fait remarquer pour ses

frappes lourdes et comme un excellent tireur de coups francs. Après le départ de Ndomba Géomètre pour l'hexagone en 1982, Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné était devenu le maître à jouer de l'équipe de l'étoile du Congo puis plus tard des Diables rouges.

Présent lors de la phase finale de la CAN 1978 au Ghana avec les Diables rouges, Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné a également été l'un des artisans du bon parcours des Diables rouges en Coupe de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale en 1984 à Brazzaville, battus seulement en finale aux tirs aux buts par le Cameroun. Après l'Etoile du Congo, Jean-Luc Ntsélan-Tsiéné a pris sa retraite footballistique à Pointe-Noire après avoir servi le club Petrosport de la localité.

Adieu ! Ntsélan. Que la terre te soit légère !

Hervé Brice Mampouya

## ROUTE NATIONALE N°2

## Le tronçon Djiri-Ingah en pleine réhabilitation

Principale voie reliant Brazzaville à la partie septentrionale du pays, la route nationale n°2 se trouve dans un état critique. Les travaux de réhabilitation engagés sur le tronçon Djiri-Ingah (86km) se déroulent sans encombre, a indiqué, à l'issue d'une visite le 1<sup>er</sup> février, le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya.

« Le travail se poursuit sur la nationale n°2, malgré un ralentissement dû essentiellement aux questions financières. Le gouvernement a fait un effort pour que l'entreprise reprenne les travaux », a-t-il déclaré. Confié à la société China state construction engineering corporation (CSCEC), l'ouvrage concerne outre le segment Djiri-Ingah, la sortie nord de Brazzaville notamment deux bretelles à Kintélé (l'une menant vers la deuxième sortie de la capitale et l'autre à l'ancien poste de péage). Les pluies diluviennes ralentissent le rythme d'exécution des travaux et rendent pénible la circulation des engins dans cette partie du département du Pool. « C'est difficile de sillonner dans les environs et même de se rendre à Brazzaville pour s'approvisionner en marchandises. Nous sommes heureux quand la voie est en bon état », a confié Abdoulaye, commerçant malien basé au village Odziba à 100km de Brazzaville.

Le tronçon Djiri-Ingah est le plus dégradé sur la nationale n°2. Selon Jean Jacques Bouya, l'entreprise chinoise est tenue à traiter 33km entre les villages Massa et Ingah dont 12km déjà réalisés avec de grands bourbiers parmi lesquels celui du village Nkouo. On note sur l'ensemble du segment quelque dix-neuf bourbiers dont trois plus critiques, ce qui rend délicats les travaux à réaliser en cette période de pluies.

« Le gouvernement fera de sorte que les travaux se poursuivent pour régler tous les bourbiers. L'effort sera fait pendant la saison sèche pour que cette partie, la plus critique, soit complètement rétablie. Après, le cap sera mis sur l'axe Etsouali-Ngo », a expliqué le ministre de l'Aménagement du territoire.

En raison des difficultés financières, le gouvernement a décidé de procéder à la réhabilitation et à l'élargissement de la nationale n°2 de façon modulaire. L'objectif est de rétablir toute la dorsale Brazzaville-Owando soit plus de 500km afin de faciliter la circulation des personnes et des biens.

Christian Brice Elion

## NUIT DES IDÉES

## La quatrième édition commémorée avec faste

Organisée sur le thème « Etre vivant... Ensemble », la quatrième édition de la nuit des idées a réuni, le 30 janvier, à l'Institut français du Congo (IFC) sociologues, anthropologues, historiens, politistes, spécialistes de la littérature congolaise, écrivains, enseignants-chercheurs, étudiants et autres, en vue de dialoguer sur le sens de l'existence sous toutes ses formes.

Cinéma, table-ronde, déclamation poétique, chants et danses traditionnels étaient au menu de cette initiative culturelle. Et c'est tout naturellement que le public a pris plaisir à découvrir et redécouvrir le sens, la valeur, le combat et les victoires du terme « existence ».

La nuit des idées a débuté, un peu plus tôt en matinée, autour des films documentaires « La permanence » d'Alice Diop, « Libre » de Michel Toesca et « Il était une forêt » de Luc Jacquet, qui explorent notamment les questions de santé, liberté et biodiversité autour de la vie. Par exemple, le film « Il était une forêt » est un voyage extraordinaire avec le botaniste François Hallé sur les ultimes grandes forêts primaires des tropiques, au confluent de la transmission, de la poésie, de la magie visuelle et du déploiement de la vie chez les végétaux et les animaux. Des œuvres cinématographiques d'une grande portée éducative ont poussé haut la réflexion des spectateurs.

## « Etre vivant... Ensemble » scruté par cinq chercheurs spécialistes du Congo

Autour d'une table-ronde, Joseph Tonda, Rémy Bazenguissa, Patrice Yengo, Florence Bernault et Nicolas Martin-Granel se sont interrogés, tour à tour, sur ce que signifie « être vivant » aujourd'hui à Brazzaville et ailleurs au Congo. Entre questionnements philosophiques sur la valeur du vivant et réflexions sur le cours ordinaire des différentes formes d'existence, ces enseignants-chercheurs ont avant tout fait circuler, à l'occasion de cette quatrième édition de la Nuit des idées, l'actualité de la pensée contemporaine sur le Congo et sur l'Afrique centrale.

Sur cette thématique, Nicolas Martin-Granel et Patrice Yengo s'accordent pour



Le public dans le bain des échanges avec les panélistes/Adiac

dire qu'on ne naît pas vivant, mais on le devient. Sur la base de sa déambulation à sauts dans l'humanisme vitaliste de la phratricie des écrivains congolais (Sony Labou Tansi, Tchicaya U Tam'si, Henri Lopes...) qui ont pour la plupart considéré la vie non pas au sens de naître et de respirer mais d'une certaine résistance, Martin-Granel estime que c'est la liberté qui rend vivant et, donc, qu'il faut y aspirer pour espérer devenir vivant.

Cette vision, Patrice Yengo la qualifie de « vivacité », une sorte d'exercice du devenir vivant en créant soi-même la syntaxe de la vie, c'est-à-dire donner vie au vivant au milieu des maux qui se déclinent en pandémies, guerres civiles, famines, etc. « Ce n'est pas la qualité des jours passés sur terre qui font un vivant mais la qualité de ce temps qui impose le devenir comme une réflexion dirigée contre la réalité d'une existence à l'horizon de laquelle se dresse toujours la mort », en pense-t-il.

Dans son intervention, Florence Bernault a parlé de l'avènement de la biopolitique (forme d'exercice du pouvoir sur les individus) en Afrique postcoloniale qui, d'après elle, a effacé l'ancienne frontière occidentale, multiséculaire, entre sujet politique et sujet vivant. A

travers plusieurs interrogations et exemples quelque peu choquants sur l'Afrique à l'époque postcoloniale, l'historienne a tenté de retracer la généalogie et l'actualité brûlante d'imaginaires du vivant au pied de deux traditions plus semblables qu'opposées.

C'est dans ce même ordre d'idées que Remi Bazenguissa sous-entend la vie comme une

expérience qui ouvre dans le présent, la dimension du futur. Comment arrive-t-on à vivre ou se reproduire en dépit des difficultés ? s'interroge-t-il. La question trouve en partie sa réponse dans la pensée de Joseph Tonda pour qui, à en croire ses propos, la vie se cherche (koluka bomoyi). « La vie est ainsi cette étrange expression que l'on entend partout en Afrique centrale et qui implique qu'être vivant dans un environnement où la vie est absente, ou encore difficile à trouver, relève de l'utopie », explique-t-il. Après ces riches exposés, le public a pu donner son avis sur la thématique et évoquer ses préoccupations qui ont été élucidées par l'ensemble des panélistes.

## L'art et le vivant par Gabriel Okoundji

« L'art ne dit pas le vivant, il le montre et c'est tout ». C'est partant de ce constat et parce que l'art est la voie la plus immédiate et le moyen le plus sûr pour atteindre les fondements de l'émotion que Gabriel Okoundji a choisi d'illustrer l'art et le vivant à travers des déclamations poétiques en échos des poètes congolais, des chants et danses du terroir. Un spectacle festif qui a connu la participation de Stan Matingou, Arsène, Ndala Pépin et son groupe de danseurs, etc.

Merveille Atipo

## RÉFLEXION

## Quelle Europe demain ?

Cette question tous les observateurs de la scène diplomatique la posent aujourd'hui avec plus ou moins d'inquiétude. Car le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, acté officiellement à minuit ce 31 janvier 2020, a changé la donne sur le Vieux continent bien sûr mais également au sein de la communauté occidentale qui dominait peu ou prou l'équation stratégique instaurée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, il y a précisément soixante-seize ans.

Doté comme la France et les Etats-Unis de l'arme nucléaire, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, acteur clé de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sur laquelle repose la sécurité de l'Europe, allié le plus proche et le plus fidèle de la Maison-Blanche au sein du camp occidental, le Royaume-Uni jouait jusqu'à

présent un rôle essentiel dans l'équilibre délicat qui avait permis à l'Europe de se redresser au terme des deux conflits planétaires que ses dissensions avaient fini par provoquer. Au-delà de son influence économique et financière, dont la City de Londres est et demeurera le symbole, l'Angleterre occupait de ce fait une position clé sur la scène internationale ; position d'autant plus forte qu'elle avait su préserver les relations privilégiées nouées à l'époque coloniale avec une bonne cinquantaine de nations sur les cinq continents, en Afrique tout particulièrement, regroupées au sein du Commonwealth of Nations que préside de façon très symbolique la reine Elisabeth II et qui compte à ce jour 2,4 milliards d'êtres humains.

Même si personne n'ose évoquer publiquement les conséquences néfastes que le Brexit aura inévitablement sur l'Union européenne dans

son ensemble, ce retrait s'annonce désastreux à tous égards. Il rompt, en effet, l'équilibre délicat que l'Allemagne réunifiée, l'Angleterre et la France avaient su construire au terme du long processus historique qui permit l'édification de la Communauté économique européenne puis de l'Union européenne. Cela au moment même où l'extension trop rapide et mal préparée de cette même Union avec l'insertion d'une grande partie des pays de l'Est que l'Union Soviétique avait mis sous sa coupe au sortir de la Deuxième Guerre mondiale génère des divisions que les institutions de Bruxelles ont le plus grand mal à maîtriser.

L'erreur majeure que constitue le Brexit, pour les Anglais comme pour les Européens, est de faire renaître des démons que l'on pensait écartés à jamais. Démons parmi lesquels figurent en bonne place les conflits qui

ont opposé pendant des siècles les grandes puissances du Vieux continent et que l'on voit resurgir à travers les mouvements populistes qui gagnent lentement mais sûrement l'Europe du Sud et de l'Est. Sans parler de l'afflux incontrôlé et incontrôlable des migrants qui aggrave la montée de ce même populisme.

Si la question de l'unité de l'Union européenne n'est pas encore posée ouvertement sur la table des institutions de Bruxelles (Exécutif) et de Strasbourg (Parlement), elle ne tardera certainement pas à s'y installer. Avec toutes les tensions que cela soulèvera inévitablement et qui pourraient bien dégrader les relations tissées non sans mal entre l'Allemagne et la France grâce, pour une large part, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Jean-Paul Pigasse